

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- La parole aux personnes handicapées et à leurs proches

ACTUALITÉS

- Rosalie : une porte-parole en or
- Louis Bourassa, membre du C. A. engagé dans sa communauté
- Luca (Lazylegz) Patuelli contribue à 100 % de ses capacités
- Marc-André Laurier Thibault : la voix de l'intégration en emploi
- Un projet de bandes dessinées et d'entrepreneuriat innovant pour développer les compétences en littératie
- Marie-Sol St-Onge : Artiste peintre, avant tout!
- La pratique d'un sport ou d'un loisir : moteur de participation sociale

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La parole aux personnes handicapées et à leurs proches



Monsieur Daniel Jean

À l'orée de cette 26^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées, nous avons voulu donner la parole aux personnes directement concernées par les questions que nous abordons régulièrement avec vous dans ce cyberbulletin.

Nous avons donc discuté avec des personnes handicapées impliquées, chacune à leur façon, dans leur communauté ou leur secteur d'activité.

Nous sommes également allés à la rencontre d'intervenantes et d'intervenants significatifs dans la vie de personnes handicapées.

Nous vous rapportons ici les échanges inspirants et parfois intimistes que nous avons eus avec ces personnes. Ceux-ci démontrent, plus que jamais, l'importance d'offrir l'opportunité à toutes et à tous de contribuer à 100 % à notre société, comme le thème de la Semaine nous le rappelle si judicieusement.

Notre porte-parole, Rosalie Taillefer-Simard, s'est ainsi confiée à nous sur son rôle de porte-parole de la Semaine, qu'elle assume pour une deuxième année consécutive. Elle nous partage également son opinion sur divers sujets comme l'art et le fait de participer à la société dans le contexte actuel. Parlant d'art, nous avons eu la chance de nous entretenir avec Luca Patuelli, danseur internationalement reconnu qui incarne cette année l'image de la Semaine dans nos visuels, de même qu'avec Marie-Sol St-Onge, artiste-peintre et chroniqueuse au Nouvelliste. Entre autres choses, nos conversations ont bien entendu porté sur la question de la pratique de l'art, dans une perspective personnelle ainsi que professionnelle.

Louis Bourassa, vice-président du conseil d'administration de l'Office, est quant à lui venu nous parler de l'importance de l'implication citoyenne pour les personnes handicapées.

L'emploi, important vecteur de participation sociale, est un thème qui est pour sa part abordé dans l'entrevue que nous avons eue avec Marc-André Laurier-Thibault, président-directeur général du Mouvement Ensemble inc. et fervent défenseur des droits des personnes handicapées qui souhaitent intégrer le marché du travail. Ce sujet est également abordé avec Danielle Viau, enseignante qui a entrepris d'intéressants projets auprès de ses élèves handicapés, qui allient bandes dessinées et entrepreneuriat.

Pour terminer, nous sommes allés à la rencontre d'Elsa Lavigne, directrice générale d'AlterGo. Celle-ci nous parle de l'importance du sport et du loisir pour le développement et l'épanouissement des personnes handicapées.

Bonne lecture et, surtout, bonne Semaine!

ACTUALITÉS

Rosalie : une porte-parole en or



Rosalie, porte-parole de la Semaine.

À notre plus grande joie, Rosalie Taillefer-Simard a de nouveau accepté d'être notre porte-parole pour la Semaine québécoise des personnes handicapées.

Le thème de cette année, Contribuer à 100 %, illustré par le danseur Lazylegz, l'interpelle particulièrement.

Étant elle-même une artiste handicapée, elle souhaite que la population reconnaisse tout le potentiel des personnes handicapées et mette tout en œuvre pour leur permettre de l'exprimer à 100 %.

Avec son sourire et sa bonne humeur habituels, elle a accepté de répondre à nos questions afin de nous en apprendre plus sur sa vision de la Semaine.

Lorsque nous t'avons proposé d'être à nouveau porte-parole de la Semaine québécoise des personnes handicapées, tu as immédiatement accepté. Pourquoi était-ce important pour toi de t'impliquer à nouveau?

Oui, j'ai accepté tout de suite! On a déjà travaillé ensemble pour la Semaine. On forme une belle équipe et je vous fais confiance. Et je trouve tellement qu'il y a encore des choses à améliorer pour les personnes handicapées. Je le sais avec mon vécu et aussi celui d'amis et de personnes handicapées que j'ai

croisées. Je vois ces personnes qui ont du potentiel et je veux qu'on les mette en valeur. Parfois, l'image qu'on peut avoir des personnes handicapées, c'est qu'elles ne sont pas autonomes, qu'elles n'ont pas de but dans la vie. Non, c'est faux! Il faut changer cette manière de voir. C'est pour ça que j'ai accepté très rapidement de m'impliquer.

Est-ce que tu pourrais nous parler de ton incapacité?

Je suis une personne malentendante. J'ai été implantée à l'âge de 4 ans et demi. Avec l'implant, j'entends bien. C'est sûr que ce n'est pas parfait. Il y a de petites choses comme la musique, la radio, l'intercom et la télé que je n'entends pas parfaitement. Mais je suis habituée comme ça depuis toute petite. Je n'ai pas de peine de ne pas entendre parfaitement, de ne pas avoir connu les frissons d'entendre une musique. Je suis bien comme je suis.

Puis mes parents, ils m'ont toujours traitée comme tout le monde. Il ne disait pas que j'étais différente, et pour cette raison, je me sentais incluse dans la société.

Je vais te raconter une anecdote sur mon incapacité. Cette année, j'ai reçu un appel téléphonique, j'étais toute seule à la maison. Un monsieur me parlait, mais il y avait tellement de bruits de fond que je ne comprenais rien. Alors je lui ai dit : « Monsieur, je suis une personne malentendante. Est-ce que vous pouvez aller ailleurs pour me parler? C'est très bruyant. » Il a continué à parler comme si de rien n'était. Alors je lui ai laissé mon adresse courriel en lui disant de m'écrire. Mais il continuait de parler comme si je comprenais. Alors j'ai dit : « Je m'excuse, monsieur, mais je vous avertis que je vais raccrocher. » Je l'ai averti que j'allais lui raccrocher au nez! [Rires.] Avec ma famille, on a bien ri de cette situation. Mais cela montre qu'il y a des gens qui ne comprennent pas notre réalité, c'est pour ça qu'il est important d'en parler.

Quand tu vis des situations comme celle-là, qu'est-ce que les gens peuvent faire pour t'aider?

On peut toujours trouver des solutions. Si je ne comprends pas, la personne peut m'écrire un mot sur papier, elle peut me faire ses signes. Je dois voir son visage, et elle ne doit pas parler trop vite. L'important, c'est de sensibiliser les gens, pour qu'ils sachent comment réagir. Et en tant que personne handicapée, il ne faut pas non plus hésiter à mettre les gens au courant de notre incapacité. Plus on va en parler, plus les gens vont être informés.

Selon toi, en 2022, quels sont les principaux obstacles que rencontrent encore les personnes handicapées?

Ce sont des détails qui changent toute leur vie. Quand on veut réaliser un projet ou une activité, par exemple un match de soccer, il faut penser « accessible ». Le coach doit se dire : qu'est-ce que je pourrais modifier pour que la personne autiste puisse elle aussi participer? Tout est là. C'est ça qui fait en sorte que les personnes handicapées peuvent profiter de la vie et s'épanouir à 100 %.

Le danseur Luca Patuelli, alias Lazylegz, est cette année à l'honneur sur nos visuels. Tu es toi-même une artiste handicapée. Quel rôle l'art a-t-il joué dans ta vie?

J'ai grandi avec mes parents qui sont dans le monde artistique, c'est sûr que les arts, ça fait partie de moi. Je trouve que ça fait du bien psychologiquement et physiquement. Quand on est différent, on peut s'exprimer plus facilement à travers l'art.

Quand j'ai dit à mes parents, je veux danser, ils ne m'ont jamais dit : « Tu ne peux pas. Comment tu vas suivre la musique? » Ils m'ont encouragée, et c'est ça qu'il faut aussi. Ce que j'aimerais dire à tout le monde, c'est de laisser les personnes handicapées essayer ce qu'elles veulent faire. Si ça ne marche pas, elles vont le réaliser par elles-mêmes. On peut toujours réessayer plus tard, essayer d'autres choses ou essayer différemment. Mais ne décidez pas pour elles. Les encouragements, ça encourage la personne à toujours aller plus loin.

Est-ce qu'il y a un message en particulier que tu aimerais adresser aux personnes handicapées?

On entend souvent : « Quand on veut, on peut. » Moi je dis plutôt : « Quand on veut, on explore. » Ça veut dire qu'on essaie, on explore, et on peut trouver d'autres façons de faire les choses.

De manière générale, qu'aimerais-tu que les gens retiennent durant la Semaine québécoise des personnes handicapées?

Je veux juste qu'on retienne que nous, les personnes handicapées, on garde espoir, on continue d'avancer, puis on mérite notre place dans la société.

Il y a tellement de personnes handicapées qui ont du potentiel. Il faut les inclure partout. Dans le marché du travail, dans les médias, dans les sports, dans les arts. Parce que, honnêtement, si on est tous réunis, tout le monde ensemble, on est plus forts.

Louis Bourassa, membre du C. A. engagé dans sa communauté

Monsieur Louis Bourassa est membre du conseil d'administration de l'Office depuis le mois de décembre 2005. Il seconde la présidente et agit comme substitut lorsque cette dernière se trouve dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions. Il est aussi directeur du programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS) - Québec de l'Association des Amputés de guerre.

Monsieur Bourassa est très impliqué dans sa communauté afin de changer les perceptions du grand public envers les personnes handicapées.

Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, il a accepté de nous faire part de son point de vue sur l'importance de l'implication citoyenne.



Monsieur Louis Bourassa,
membre du conseil
d'administration de l'Office.

Monsieur Bourassa, pour quelle raison avez-vous décidé de vous impliquer comme membre du conseil d'administration de l'Office?

J'ai décidé de m'impliquer au sein du conseil d'administration lorsque j'ai appris que l'Office souhaitait inviter des membres représentants de la collectivité des personnes handicapées à y participer. Je trouvais cette idée vraiment intéressante. J'ai donc fait des démarches pour présenter ma candidature et pour pouvoir m'impliquer non pas à titre de directeur du Programme LES VAINQUEURS de l'Association des Amputés de guerre, mais plutôt à titre personnel, comme personne ayant une incapacité. L'Office souhaite savoir si ce qu'il propose représente vraiment la réalité des personnes handicapées. Il veut savoir comment ça se traduit sur le terrain pour elles. Je suis vraiment heureux de pouvoir y contribuer depuis près de dix-sept ans déjà.

Pourquoi la contribution des personnes handicapées dans les organisations publiques telles que l'Office est pertinente, selon vous?

J'ai toujours pensé que pour faire avancer les choses, il nous faut travailler ensemble. Les diverses instances gouvernementales, le milieu associatif et les personnes handicapées doivent s'unir pour former une seule et même équipe. Il est plus que pertinent que les personnes handicapées apportent leur contribution dans les organismes publics afin que toutes et tous puissent profiter de leur regard sur le milieu dans lequel elles évoluent. Nous avons une responsabilité sociale en tant que personnes handicapées. Nous présentons une différence aux yeux des autres. Cette différence, il faut l'accepter et la porter fièrement puisque c'est cette dernière qui teinte la vision de ceux et celles avec qui l'on travaille. Pour que les perceptions changent, les personnes handicapées doivent absolument s'impliquer. Notre rôle d'influence est grand, mais on le sous-estime souvent.

Une des orientations de la politique À part entière vise à favoriser la participation des personnes handicapées à la prise de décisions individuelles ou collectives les concernant. Croyez-vous que les personnes handicapées sont suffisamment impliquées dans leur communauté? Quels sont les obstacles à cette participation?

Je crois que les personnes handicapées ne sont pas assez impliquées dans la communauté. Pensons par exemple aux conseils municipaux. Il y en a très peu qui y siègent. Pourtant, s'il y a un moment où les personnes handicapées peuvent faire changer les choses, c'est maintenant.

Le taux de chômage n'a jamais été aussi bas. Le télétravail n'a jamais été aussi répandu. L'ouverture d'esprit des organisations et des employeurs quant à l'embauche de personnes handicapées semble beaucoup plus forte qu'il y a quelques années. Les personnes handicapées doivent s'impliquer davantage pour faire changer les choses et elles le peuvent.

Cependant, certains obstacles à l'implication citoyenne des personnes handicapées demeurent. Le plus grand obstacle, c'est le transport. Les personnes handicapées doivent pouvoir aller du point A au point B au moment où elles le souhaitent, autant pour le travail que pour s'impliquer dans leur communauté. Le transport adapté demeure une grande lacune, surtout dans les régions. Si l'offre de transport accessible n'est pas là, ça place malheureusement les personnes handicapées dans une catégorie à part.

Il existe aussi cette difficulté, pour les organisations, à trouver facilement les informations nécessaires pour pouvoir apporter les mesures d'accommodement pour bien accueillir une personne handicapée. Il faudrait que ce soit plus simple pour que les organisations n'aient pas à effectuer un grand travail de recherche. Si cet accès à l'information est simplifié, l'accès aux mêmes organisations pour les personnes handicapées en sera aussi facilité.

Cette année, le thème de la Semaine québécoise des personnes handicapées est « Contribuer à 100 % ». Selon vous, comment l'implication citoyenne des personnes handicapées peut-elle permettre d'atteindre cet objectif?

Je crois sincèrement que l'implication citoyenne des personnes handicapées leur permet de contribuer à 100 % de leurs capacités. Il s'agit d'une belle façon de s'épanouir. Pour les plus jeunes, je trouve également que ça leur permet de développer leur autonomie ainsi que de nouveaux talents, puisque ça leur offre une occasion de se mêler à d'autres personnes sans incapacité.

L'implication citoyenne des personnes handicapées est très importante, surtout si elle arrive de façon positive et naturelle, sans être forcée. Chez les Amputés de guerre, il n'est pas rare de voir qu'un jeune qui est passé par un cheminement difficile décide d'aider d'autres jeunes qui commencent leur processus. Ce sont nos meilleurs ambassadeurs et c'est très valorisant.

Pour terminer, quel message aimeriez-vous transmettre aux organisations afin de les encourager à faire appel aux personnes handicapées dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de société?

Les personnes handicapées doivent prendre leur place dans toutes les sphères de la société. Elles n'ont pas à cacher leur handicap. Ça colore leur personnalité! Les organisations doivent leur faire de la place pour qu'elles puissent faire partie de la grande équipe qui fera bouger les choses. Les organisations ont besoin du regard des personnes handicapées pour comprendre comment ça se passe dans leur réalité.

Mon plus grand souhait serait que les organismes, les regroupements d'employeurs et les personnes handicapées prennent l'engagement de travailler main dans la main. Plusieurs personnes handicapées peuvent maintenant intégrer les classes ordinaires. C'est merveilleux! Mais il faut que ça se poursuive aussi au-delà du cheminement scolaire. Il faut permettre aux organisations de voir que l'intégration d'une personne handicapée dans leur milieu, c'est souvent moins complexe que ce qu'elles croyaient au départ.

L'Association des Amputés de guerre vous invite à la prudence cet été afin d'éviter les accidents. Visitez le site Web Les Amputés de guerre pour connaître les activités de sensibilisation qui permettent aux enfants d'être plus conscients des dangers que peuvent comporter les endroits où ils s'amuse.

Luca (Lazylegz) Patuelli contribue à 100 % de ses capacités



Luca (Lazylegz) Patuelli.

« Adapter, rester positif et apprendre à faire les choses à sa façon » est la devise qui inspire Luca Patuelli, alias Lazylegz, depuis toujours. Partout où il passe, il insuffle ce désir de se dépasser à tous ceux et celles qui participent à ses ateliers de danse et à ses conférences.

Danseur et chorégraphe depuis plus de vingt ans, Luca a développé un style de danse unique en utilisant ses béquilles et la force de ses bras. Un style qui lui a valu une reconnaissance mondiale. En effet, il parcourt le monde pour enseigner et partager sa passion pour la danse avec des personnes de tous les âges et de toutes capacités.

Ce danseur au cheminement impressionnant était alors tout désigné pour devenir l'interprète de la vidéo promotionnelle du thème de la 26^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées. L'équipe de l'Express-0 l'a rencontré pour qu'il nous raconte ce qui l'anime chaque jour et ce qu'il souhaite transmettre en participant à cette campagne de sensibilisation de la Semaine.

Qu'est-ce que cela représente d'être l'interprète de la vidéo promotionnelle de la Semaine?

Quand j'ai reçu l'invitation, ça a été un grand honneur! La Semaine québécoise des personnes handicapées est un bon moment pour rappeler à la société en général l'importance de reconnaître les capacités des personnes handicapées. Pour moi, faire partie de cette campagne me permet d'expliquer ma vision du futur parce que ça fait plusieurs années que je m'implique dans la communauté. Ma vision, en toute sincérité, est que la célébration de la Semaine québécoise des personnes handicapées est importante, mais la célébration de l'humanité en général est quelque chose que l'on doit faire tous les jours, pas seulement pendant une semaine. C'est peut-être une vision un peu utopique, mais j'aimerais que cette sensibilisation se fasse tous les jours.

Votre passion pour la danse urbaine vous a amené à devenir un ardent défenseur pour l'intégration de toutes personnes, peu importe leur capacité dans ce domaine artistique. Racontez-nous cette passion qui vous a animé et vous anime encore aujourd'hui?

En effet, j'ai cofondé le projet RAD qui a été le premier programme de danse urbaine inclusive au Canada. On a travaillé avec les studios de danse pour les rendre accessibles aux personnes handicapées. Puis, on a formé les professeurs de danse pour qu'ils apprennent à travailler avec les personnes handicapées afin de les intégrer dans les cours de danse réguliers.

Depuis ce projet, un de mes ateliers de danse porte sur l'intégration des personnes handicapées dans les chorégraphies et les spectacles. Plusieurs organisations, fondations et studios de danse m'engagent pour donner des formations à leurs professeurs pour faire de la sensibilisation sur l'intégration du « handicap » dans les cours de danse.

Ces ateliers de danse viennent donc s'ajouter à vos nombreux spectacles internationaux avec la troupe de danse ILL-Abilities Crew. Une troupe que vous avez créée en vous entourant des « meilleurs » danseurs internationaux « différents », comme vous le dites si bien. Depuis ces dernières années, remarquez-vous une plus grande ouverture pour l'intégration de danseuses et de danseurs professionnels handicapés dans les spectacles?

Exactement, il y a plus d'ouverture depuis les dix dernières années où l'on voit plus de personnes handicapées sur les scènes qui participent et qui sont intégrées à d'autres danseurs professionnels qui n'ont pas de « handicap ». En ce moment, il y a beaucoup de danseurs qui ont besoin de nourrir leur création et vont trouver une nouvelle façon de travailler avec moi et moi aussi avec eux. Quand il y a une ouverture de travail, ils peuvent apprendre de nouveaux mouvements et c'est la même chose pour moi. C'est comme un échange et un partage d'expertise.

La danse urbaine dans laquelle vous excellez est assez acrobatique et demande beaucoup de force. Qu'est-ce que ce style de danse peut apporter aux personnes handicapées?

La beauté de cette danse, c'est qu'elle offre plus de flexibilités pour adapter les mouvements. Les personnes handicapées peuvent s'exprimer et bouger à leur façon dans mes ateliers. La raison pour laquelle je fais du breakdance, c'est à cause de ma différence. Je peux créer mes propres mouvements quand je fais du break et du hip-hop. Ma différence fait ma force parce que je peux faire des mouvements que d'autres, sans incapacité, ne peuvent pas faire.

Quel accomplissement vous rend le plus fier?

Je dirais que je suis devenu un danseur de renommée internationale. J'ai eu beaucoup d'opportunités à danser avec de grands danseurs et de partager ma passion de la danse et, pas seulement en performance. Je donne aussi beaucoup de conférences en quatre langues, en français, en anglais, en espagnol et en italien. Même quand je suis dans des pays où je ne parle pas la langue, j'ai des traducteurs pour rendre mes conférences universelles. Je fais ça avec l'intention de réunir les personnes pour la passion de la danse.

Pour donner une idée de l'accomplissement dont je suis très fier, j'ai organisé en 2018 un événement de breakdance aux Grands ballets de Montréal où tout le monde était invité. Il y avait des personnes de 4 à 80 ans, des personnes avec des « handicaps » différents et des personnes sans « handicap ». On a été le premier événement de hip-hop et le premier à réunir autant de personnes handicapées aux Grands ballets. On a battu deux records cette soirée-là.

En cette Semaine québécoise des personnes handicapées, quel message souhaitez-vous livrer?

Je pense que les gens connaissent déjà mon message « Pas d'excuses, pas de limites ». En général, ce que je veux transmettre avec ce message, c'est d'encourager les personnes à vivre, à s'adapter et à faire les choses à leur façon. C'est vraiment de prendre le temps de croire en nous en ayant confiance de se hisser au-delà de ses limites. Ce que l'on veut dire par « Pas d'excuses, pas de limites », c'est d'être fier de sa différence et de l'utiliser comme une force.

Marc-André Laurier Thibault : la voix de l'intégration en emploi

Marc-André Laurier Thibault s'est fait connaître dans les médias où il a défendu les droits des personnes handicapées. Ayant lui-même une paralysie cérébrale, son parcours a souvent été jalonné d'obstacles. Pour faire concrètement une différence, il a joint le Mouvement Ensemble inc., dont il est maintenant le président-directeur général. L'objectif du mouvement : que le monde des affaires et du travail soit à l'image de la riche diversité humaine de la société québécoise.



Marc-André Laurier Thibault.

Pour la Semaine québécoise des personnes handicapées, il a de puissants messages à adresser concernant l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Porte-parole par conviction

Porte-parole aguerri possédant plus de vingt ans d'expérience dans le domaine des communications, c'est en quelque sorte le destin qui a conduit Marc-André à être une voix de la défense et de la promotion des droits des personnes handicapées.

« Quand je suis retourné finir mon bac il y a quelques années, j'ai envoyé beaucoup de CV. On ne me rappelait pas souvent. J'avais très peu d'entrevues. J'avais beaucoup de compétences, de contacts. Alors, j'ai pris le téléphone et j'ai appelé les médias. Lorsque je suis sorti aux nouvelles pour dire que je n'avais pas de travail malgré mon bac, j'ai passé à plusieurs émissions. Je suis comme devenu le porte-parole de la cause. »

Pour Marc-André, il est particulièrement important de parler de la situation des personnes handicapées, car c'est un sujet qui a encore peu de visibilité médiatique. Le pouvoir d'influence des personnes handicapées lui semble aussi encore limité contrairement à d'autres groupes de la population.

« C'est la mission que je me suis donnée. Ça a pris des années. Je suis impliqué depuis l'âge de 16 ans. J'ai été président du Forum jeunesse Laval, puis très impliqué au niveau politique, mais longtemps, je n'ai jamais parlé de handicap. Je voulais faire comme si je n'en avais pas de handicap. Puis, j'ai changé ma cassette, parce que, avec les capacités de communication que j'ai, c'était important d'en parler. Je me suis dit, si je ne le fais pas, qui va le faire? »

Ses talents en communication lui servent notamment dans le cadre de son travail chez Ensemble inc.

Ensemble inc. : la force de l'union pour des changements concrets

Ensemble inc. est né d'une initiative citoyenne en septembre 2020. Le mouvement vise à accélérer l'employabilité de la diversité sous toutes ses formes en rassemblant les ressources en diversité sous un même toit et en fédérant le monde des affaires. Une cible de 30 % de personnes issues de la diversité

sous toutes ses formes dans les sphères décisionnelles des organisations québécoises est visée d'ici 2030.

Les entreprises intéressées à participer au mouvement doivent prendre un engagement SMART et tout mettre en œuvre pour le réaliser.

« On a décidé de fédérer les entreprises, de s'unir, parce qu'on s'est dit, on va être plus forts ensemble. Le mouvement prend beaucoup d'ampleur. On veut surtout que les entreprises du Québec, les plus grandes comme les plus petites, prennent des engagements concrets en faveur de l'employabilité, de la diversité. »

L'importance de changer les mentalités

Selon Marc-André, un mouvement comme Ensemble inc. est nécessaire, car il y a encore du travail à faire au niveau des mentalités.

Les idées reçues et les préjugés concernant l'intégration en emploi des personnes handicapées sont encore nombreux.

« Il y a beaucoup d'employeurs qui pensent, je vais être obligé de tout adapter, tous mes bureaux, ça va coûter des centaines de milliers de dollars. Ils pensent également qu'elles vont s'absenter souvent. »

Dans les faits, c'est tout le contraire nous révèle Marc-André. « Ces gens-là sont souvent plus fidèles à l'entreprise. Il faut dire aux employeurs : non, ça ne te coûtera pas plus cher. Les chiffres démontrent que non, ils ne sont pas plus absents, ils ne se blessent pas plus. »

Des avantages pour toutes et tous

Marc-André invite les entreprises à voir au-delà des préjugés, car les avantages de l'intégration en emploi sont nombreux, et tout le monde y gagne.

Pour les autres employés, de côtoyer des collègues handicapés entraîne une dynamique très positive.

« Ce sont des sujets dont on parle quand on arrive à la maison. Par exemple, dans mon équipe, il y a une personne qui a un handicap, mais elle coupe des tomates comme moi. Je pense que ça ouvre l'esprit. Ça permet vraiment d'emmener plus de créativité, plus de motivation, plus d'inspiration. »

Pour l'employeur, il y a des avantages en terme organisationnel et de main-d'œuvre, mais également sur le plan humain.

« C'est valorisant comme employeur, de dire moi, je fais confiance à ces gens-là, je les intègre, puis ça va bien. Je contribue à la société et je contribue à faire en sorte qu'ils se sentent utiles. Leur donner un emploi, c'est vraiment leur permettre d'avoir une vie à la hauteur de leurs espérances. Je pense que juste pour ça, ça vaut la peine de tenter le coup. »

Marc-André invite donc les employeurs à oser embaucher des personnes handicapées et à s'informer sur les ressources à leur disposition pour le faire.

« Pour que les personnes handicapées puissent contribuer à 100 % de leurs capacités au marché du travail, il faut leur permettre de le faire, c'est-à-dire, il faut que les employeurs ouvrent la porte. »

Contribuer à la société à sa façon

Bien que les employeurs aient leur part à faire en accueillant les personnes handicapées dans leur entreprise, Marc-André invite aussi les personnes handicapées à croire à leur potentiel.

« Il faut que les personnes handicapées fassent aussi leur bout de chemin, dans la mesure qu'elles peuvent le faire. Si vous pouvez étudier, faites-le. Puis manifestez le désir de travailler, posez des actions, demandez de l'aide si vous en avez besoin. »

Pour les personnes qui ne sont pas en mesure de le faire par elles-mêmes, la famille ou les proches peuvent jouer un rôle. « Si vous pensez que votre enfant serait heureux de travailler, encouragez-le, aidez-le. »

Marc-André a également une pensée pour les personnes handicapées qui, pour diverses raisons, ne pourront jamais intégrer le marché du travail. « Elles peuvent peut-être faire des activités, des implications bénévoles, peut-être aller dans des associations. Tout le monde peut contribuer à la société à sa façon. Je le crois sincèrement. »

**Marc-André a participé à notre campagne « Entreprise inclusive. Entreprise d'avenir. »
Nous vous invitons à visionner la vidéo publicitaire où il est à l'honneur : Des compétences
avant tout : le témoignage de Marc-André.**

**Vous pouvez également le voir dans la série de vidéos du ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale présentant des histoires inspirantes de travailleuses et
travailleurs handicapés : monsieur Marc-André Laurier Thibault, directeur.**

Un projet de bandes dessinées et d'entrepreneuriat innovant pour développer les compétences en littératie

La classe de l'enseignante Danielle Viau du Centre d'éducation des adultes des Sommets est une vraie pépinière à projets.

En effet, les élèves handicapés de sa classe ont mis sur pied une coopérative, la Coop Jardis-Serre, en 2007. Pendant toutes ces années, ces élèves ont appris à développer leurs compétences en horticulture et en entrepreneuriat.

Toutefois, la pandémie a mis sur pause cette belle aventure entrepreneuriale de la Coop Jard-Serre. Grâce à leur esprit d'initiative, ces jeunes adultes avec l'aide de leur enseignante ont su se démarquer en racontant dans des bandes dessinées les aventures vécues tout au long de leur projet d'horticulture et d'entrepreneuriat.

À l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées, l'équipe de l'Express-0 a rencontré l'enseignante Danielle Viau et sept de ses élèves. Il s'agit de Jennifer Paquet, Luc Pépin, Céline Forand, Myriam Marcotte, Carl Lafrance, Alexandre Schinck et Guillaume Gagné. Nous avons d'abord demandé à madame Viau de nous présenter brièvement les objectifs de ce projet de bandes dessinées (BD) réalisé par ses élèves. Puis, nous avons demandé à ses élèves de nous dire ce qu'ils retirent de ce projet.

Sortir de l'isolement et communiquer

Selon l'enseignante Danielle Viau, le projet de bandes dessinées s'est d'abord imposé avec l'arrivée de la pandémie. « La pandémie nous a mis dans des contextes d'apprentissage fort différents que ce à quoi on était habitué avec le projet d'horticulture. C'était un très beau laboratoire. On avait créé une serre et les jeunes travaillaient beaucoup à explorer leurs compétences. Les restrictions imposées par la pandémie ne nous permettaient plus d'y aller. Alors on a transformé cette difficulté en opportunité. Cette idée d'utiliser la bande dessinée pour raconter leurs souvenirs et leurs expériences leur a permis de répondre à un grand besoin de pouvoir échanger entre eux, d'apprendre à communiquer, à exprimer leurs émotions et de sortir de leur isolement », mentionne-t-elle. C'est pourquoi l'idée d'utiliser la bande dessinée pour raconter les souvenirs de ses élèves, de leurs expériences dans la Coop Jard-Serre a pris tout son sens pour développer leurs habiletés à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit en intégrant des technologies auprès de ses élèves handicapés.

« Ce qui est merveilleux avec la bande dessinée, note madame Viau, c'est qu'on peut découper ça en séquences, ça permet de faire des liens et c'est plus concret grâce aux images. Plusieurs photos ont été sélectionnées parmi celles que nous avons afin de créer des suites dans le récit. Les élèves avaient déjà pris des cours de photo. Ils ont continué d'en prendre de nouvelles avec les Ipad et ils ont appris à utiliser des applications pour les transformer en croquis. Carl a mis à profit ses habiletés en informatique pour aider tout le monde dans la classe. Ils ont tous été mis à contribution pour raconter leurs souvenirs. Toutes leurs discussions ont été utilisées pour écrire des récits. On apprend à les connaître mieux à travers les différents dialogues de la BD. Ils ont choisi de parler de leur vécu et je pense que c'est d'une richesse incroyable! Ils ont appris à se connaître, mais aussi à mieux exprimer ce qui est important pour eux. Plusieurs apprentissages ont été faits tant sur le plan du numérique, qu'à l'écrit et à l'oral ».

2010 UNIVRS
À CHAQUE ANNÉE C'EST UN GRAND PLAISIR DE TRAVAILLER DEHORS DANS LA SERRE-TUNNEL
ET DE VOIR NOS PLANTES GRANDIR GRÂCE À NOTRE SAVOIR-FAIRE.



Bande dessinée « La Ligne du temps ».

Les retombées du projet

Nous avons demandé à Jennifer, Guillaume, Alexandre, Carl, Myriam, Céline et Luc de nous parler de ce qu'ils retirent de leur projet de BD et d'entrepreneuriat.

« On a eu au début deux projets qui étaient en marche : la Coop Jardis-Serre et le voyage qui aurait eu lieu en Équateur. À cause de la pandémie, ça a fait banqueroute, on est obligé d'attendre que la Covid soit finie pour faire un voyage. Alors on a décidé de faire comme autre projet les BD. La BD que je vous présente, c'est l'histoire de la Coop qu'on va raconter. On parle de notre expérience avec nos propres sentiments », a commenté d'emblée Jennifer Paquet qui est aussi la présidente de la Coop.

Quant à Guillaume Gagné, il a réalisé sa BD pour parler de son cheminement avec son chien MIRA. « Ma BD se divise en deux grandes catégories : je raconte mon cheminement avec mon chien Mira et je donne des renseignements sur les comportements qui sont adaptés avec un chien d'assistance. J'explique aussi comment j'ai évolué en allant à l'école. Il faut savoir qu'au début de mes années d'études ici, je n'étais pas vraiment à l'aise à communiquer avec les autres personnes. J'étais pas mal solitaire. Mais, j'ai appris et j'ai fini par rencontrer Carl. On s'est trouvé beaucoup d'intérêts communs. Puis, on est tous les deux des personnes qui n'abandonnent pas devant les difficultés. J'ai appris à élargir mes horizons et à être moins gêné avec les élèves de la classe en général. »

Ayant à cœur de transmettre son expérience pour en inspirer d'autres, Alexandre Schinck a raconté dans sa BD les péripéties vécues dans la Coop au fil du temps. « J'avais envie de transmettre toute notre histoire, toutes nos émotions et nos idées pour en faire une autobiographie pour que tout le monde soit au courant de nos connaissances et de nos réussites. J'ai été là à la création de la Coop Jardis-Serre jusqu'à maintenant. J'ai même eu un emploi en emballage parce que les tâches de production sont similaires à ce que j'ai appris dans la serre. J'ai un handicap, mais ça ne m'a pas empêché de faire des efforts, à accomplir des défis et à avancer en tant qu'être humain. »

De son côté, Carl Lafrance a expliqué dans sa BD ce qui l'a amené à faire un changement dans sa vie et comment il s'adapte maintenant mieux aux changements grâce à son expérience à l'école. « Je suis un gars qui adore l'école. L'éducation aux adultes, c'est comme un laboratoire. On fait des expériences pour savoir si je veux faire ça plus tard. Je suis un gars serviable qui aime aider les autres. Mon talent, j'adore l'informatique. J'aide souvent Danielle ou les autres s'ils ont des problèmes avec les tablettes ou les ordinateurs. Je suis fier d'avoir contribué à la création des BD et d'avoir transformé les photos en croquis pour BD. »

Pour ce qui est de Myriam, elle a parlé de sa résilience et de la façon dont elle a appris à gérer ses émotions durant cette difficile période de pandémie. « J'ai soufflé sur un nuage noir pour éloigner le négatif puis le transformer en positif. Ça m'a permis d'avoir de la joie dans le cœur. »

Céline Forand a raconté dans sa BD qu'elle avait préparé un kiosque lors d'une journée porte ouverte. Elle avait montré à des visiteurs comment fabriquer des pièges à insectes. Elle est très fière d'avoir pu faire une démonstration de son savoir-faire. « C'est moi qui leur ai montré ça. Je suis fière de moi et je fonce plus qu'avant. »

Pour sa part, Luc Pépin a raconté dans sa BD son cheminement pour réussir son examen de conduite de scooter. « Moi, j'ai eu un grand rêve de suivre un cours de conduite de scooter. J'ai 52 ans, ce n'est pas facile de suivre un cours et passer des examens. J'ai demandé de l'aide pour lire. Je n'ai pas lâché, je voulais réussir! À l'école j'ai appris à faire un budget et j'ai ramassé mes sous pour acheter mon scooter. »

Servir d'exemple

Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, les élèves de madame Viau espèrent que tout ce qu'ils ont pu accomplir dans ce projet puisse servir à d'autres personnes. « C'est de transmettre tout ça et pour montrer aux personnes handicapées qu'elles peuvent accomplir l'impossible même si elles ont un handicap. Ce n'est pas une faiblesse et ça peut devenir une force si vous vous mettez ensemble comme le font les oies parce que c'est comme ça que notre coop a toujours fonctionné », a conclu Alexandre.

Pour en apprendre davantage, consultez leur projet de bandes dessinées et d'entrepreneuriat.

Marie-Sol St-Onge : Artiste peintre, avant tout!



Marie-Sol St-Onge, lors du lancement de son exposition « L'art d'avancer » au Musée POP de Trois-Rivières.

Marie-Sol St-Onge est avant tout une artiste peintre, en plus d'être une illustratrice, auteure, conférencière et « quadruple amputée », comme elle le souligne elle-même : « ma dernière étiquette, ce n'est pas ma première [Rires] ».

Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées, Marie-Sol a accepté de s'entretenir avec nous pour nous faire part de son parcours personnel et nous partager son expérience en tant qu'artiste professionnelle.

Un parcours hors du commun

En 2012, Marie-Sol commençait à peine à réaliser ses objectifs et ses rêves. Son entreprise de peinture artistique, Boutique Les illusartsCe contenu Web externe, qui s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre, peut comporter des obstacles à l'accessibilité puisqu'il est hébergé dans un autre site Web., créée l'année précédente, étant en plein essor. Dès le départ, elle a réussi à décrocher de beaux contrats et vendait ses œuvres dans plusieurs boutiques du Québec. Est survenu alors un événement qui a changé sa vie : elle contracte la bactérie mangeuse de chair et doit être amputée de ses quatre membres.

« Le choc a été extrêmement difficile, mais en même temps, je ne pouvais pas rester dans le drame, je n'étais pas capable de rester là-dedans. » Elle était ainsi impatiente de se remettre à l'action. Malgré les deuils auxquels elle a dû faire face, elle a décidé de remonter à la surface, comme elle se plaît à illustrer la situation : « Je pense que c'est beaucoup dans l'attitude. Non seulement notre entourage est gagnant

quand on fait ce choix-là. Principalement, nous autres mêmes, on est gagnant et on est beaucoup plus heureux, plus rapidement, dans notre petit cœur. »

« L'art est quelque chose qui a toujours fait partie de moi. Ça a toujours été une façon de m'accomplir, de m'épanouir, de me valoriser. Alors c'est clair que d'avoir pu recommencer ça, c'est vraiment au milieu de ma vie, c'est vraiment important pour moi. »

Marie-Sol St-Onge

Depuis cette étape plus difficile de sa vie, Marie-Sol réussit à gagner sa vie par son art, ses conférences et ses divers engagements sociaux. Malgré tout, elle ne demeure pas à l'abri de quelques maladresses. Lors de notre entretien, elle nous raconte une anecdote, concernant la politique du 1 %. Cette politique vise à réserver, pour l'intégration d'une œuvre d'art, une somme du coût total d'un projet de construction obtenant une subvention gouvernementale.

Afin de l'aider, une personne lui aurait proposé de soumettre son nom au fichier des artistes, à partir duquel sont sélectionnées les personnes pouvant proposer des œuvres d'art destinées à être intégrées à ces constructions. Ainsi, Marie-Sol pourrait peut-être être priorisée par rapport aux autres artistes, car elle est une personne handicapée et qu'il s'agit là d'une « belle étiquette ».

Toutefois, elle pense que cette idée ressemblerait plutôt à un traitement de faveur : « sur le coup, ça m'a semblé une bonne idée, puis ça m'a un peu dérangé! Je ne comprends pas. Pourquoi? Parce que je suis handicapée, je serais une meilleure artiste, puis je serais plus choisie plus rapidement. Bah, je n'en veux pas de faveur à ce niveau-là, je ne veux pas de passe-droit comme ça. Moi je veux simplement que le lieu soit accessible pour que je puisse m'y rendre. C'est tout. »

Un message dans la toile

À travers ses toiles, Marie-Sol, tente de transmettre un message sur la différence, la solitude et l'épanouissement. Toutefois, pour elle, le thème le plus important est la joie de la vie, le bonheur : « Pour ça, je l'ai toujours eu en dedans de moi, la conscientisation de "on a juste une vie, on en profite". Les couleurs sont belles, le ciel est beau. La vie est merveilleuse ».

Souvent, elle explique que les îles qu'on retrouve sur ses toiles sont toujours colorées, car elles symbolisent « ma joie de vivre, mon petit coin de paradis ». Alors que « l'eau et la grisaille environnantes représentent ma solitude, les difficultés ».

Les bénéfices de l'art pour chacun d'entre nous

Marie-Sol promeut l'aspect thérapeutique de l'art, non seulement pour les personnes handicapées, mais aussi pour tout un chacun. Il s'agit, selon elle, d'une « merveilleuse thérapie, une merveilleuse façon d'occuper ses journées, de s'améliorer, comme n'importe quoi ou n'importe quel travail. C'est franchement sympathique, pour toutes les personnes handicapées et pour toutes les personnes valides aussi ».

Parmi les conseils de Marie-Sol pour les personnes qui sont passionnées ou intéressées par l'art, elle leur conseille clairement de foncer :

« Faut jamais attendre, après, tu sais, de se dire, bon demain, je vais peut-être pouvoir peindre. C'est remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. Ça, c'est la pire erreur. Il faut se lancer, il faut produire, puis il faut en faire plus. D'ailleurs, j'avoue que le handicap m'a quand même aidé à me trouver une voix, un style, un quelque chose à raconter. Je pense que c'est ça être artiste : c'est d'avoir quelque chose à raconter ».

Une ou un artiste, avec ou sans incapacité, va connaître toutes sortes de difficultés, convient Marie-Sol. Il est donc important, selon elle, d'apprendre à « se laisser aller, faire des expériences et persévérer », puis se dire que c'est de cette façon « qu'on se construit, à sa propre image ».

Pour Marie-Sol, « il n'y a pas de réelle raison » pour s'empêcher de pratiquer un art : « Si on a perdu ses mains, comme ce qui m'est arrivé, eh bien il n'y a pas de limite non plus, à mon avis. Ça prend juste beaucoup de travail ». Il est toujours possible de « faire l'art autrement si on a plus ses mains aussi fonctionnelles qu'avant. Personnellement, je pense qu'il n'y a rien qui nous empêche de devenir artistes. Il suffit d'avoir du talent, de la volonté, du travail, de la motivation ».

Semaine québécoise des personnes handicapées : discussion et perception

Nous avons pu discuter avec Marie-Sol du thème de la Semaine et de sa vision des choses à ce sujet. Voici ce qu'elle nous a répondu :

Qu'est-ce que cela veut dire pour vous qu'une personne handicapée puisse participer à 100 % de ses capacités à la vie en société?

« Je pense que ça veut tout simplement dire de se donner à 100 %. Puis, aller au maximum de ce qu'on est capable d'offrir, parce que bon, il y a toujours une limitation dans le temps. »

À ce propos, quelles seraient vos suggestions à la population pour que toutes et tous puissent contribuer à bâtir une société plus inclusive et ainsi laisser place à 100 % de leurs capacités?

« Bien définitivement, c'est que tous les endroits sans exception soient adaptés. »

« C'est comme de base, je ne comprends même pas pourquoi, des fois, je vais dans des écoles primaires, puis, j'en fais beaucoup là. Et, plus souvent qu'autrement ce n'est pas adapté. Il y a encore des escaliers, il n'y a pas d'entrée adaptée. Pourtant, à l'intérieur, on est capable d'adapter des marches, mettre une pente pour le concierge, qui a sa moppe à déplacer. »

« Pourquoi faire des comptoirs si hauts tout le temps? Tu sais, on ne pense pas aux gens qui sont de petite taille. Il y a tellement moyen de le faire pour que ça ne paraisse même pas, qu'il y a des adaptations, puis qu'en plus tout le monde pourrait les utiliser. Les personnes âgées, les livreurs. »

Pour en savoir plus sur ses œuvres magnifiques : lesillusarts.com.

La pratique d'un sport ou d'un loisir : moteur de participation sociale



Photo prise lors du Défi sportif AlterGo 2022.

Pour Elsa Lavigne, la directrice générale de l'organisme AlterGo, il n'y a aucun doute. La pratique d'un sport ou d'un loisir permet aux personnes handicapées de développer leurs capacités, de s'épanouir et de dépasser leurs limites. Il suffit de mettre en place un environnement favorable leur permettant de développer tout leur potentiel. Par chance, la société évolue, mais il reste encore du travail à faire pour y arriver.

Cette année, le visuel de la Semaine québécoise des personnes handicapées met en vedette le danseur Luca Patuelli, qui a une incapacité physique. En quoi la pratique d'un sport ou d'un loisir favorise-t-elle la participation sociale des personnes handicapées?

La pratique d'une activité sportive ou de loisir favorise la participation sociale de toutes et tous. Elle apporte un bien-être mental et physique tant pour les personnes qui ont des incapacités que pour la population en général. Mais elle apporte certains bénéfices supplémentaires aux personnes handicapées. Elle leur permet, entre autres, de développer leur autonomie. Par exemple, les personnes qui ont une incapacité physique et qui pratiquent une activité sportive vont davantage maintenir et développer leurs capacités, ce qui favorise grandement l'autonomie et la qualité de vie de ces dernières.

Les liens sociaux qui se créent par le biais du sport et du loisir sont tout aussi importants. Ce sont des activités qui se déroulent habituellement dans le plaisir, ce qui permet de tisser des liens d'amitié, de briser l'isolement et développer un sentiment d'appartenance à une communauté. Le fait de participer à ce genre d'activités a un impact sur la façon dont la personne va se percevoir dans sa communauté. Elle sera davantage portée à faire du bénévolat et contribuera au développement d'un climat de bienveillance. Donc, au-delà de l'individu, il s'agit d'un apport à la société dans son ensemble.

Finalement, la présence de modèles, tels que Luca Patuelli, est primordiale dans la société. Cette représentation sociale inspire les jeunes, les encourage à croire en leurs capacités et les amène à affronter leurs craintes et celles des gens qui les entourent. Ils regardent ces modèles et se disent « moi aussi, je suis capable ».

Comment le concept d'accessibilité universelle contribue-t-il à favoriser cette participation sociale des personnes handicapées, particulièrement dans les domaines du sport, du loisir et de la culture?

L'accessibilité universelle est souvent un concept difficile à décrire. Une phrase simple qui réussit à bien l'expliquer est que l'accessibilité universelle est la condition qui permet la participation de tout le monde. Sans l'accessibilité universelle, on ne peut pas permettre la participation sociale de toutes et tous. Si l'on ne conçoit pas les services, les infrastructures, les processus de recrutement et les communications de manière universellement accessible dès le départ, on se retrouve coincé dans la dynamique des accommodements. On va donc toujours se retrouver à entreprendre des actions « à part », « en particulier », « adaptées » pour des personnes qui ne souhaitent, finalement, que faire les choses

comme tout le monde. C'est donc la condition de base pour permettre la participation sociale de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

Il y a encore beaucoup de services spécialisés ou adaptés qui amènent les personnes qui ont des incapacités à évoluer dans une voie parallèle. Cette façon de faire ne permet pas la participation sociale, car le reste de la société n'est pas en contact avec ces personnes. Cette méconnaissance de leur réalité ne permet pas de répondre à leurs besoins dans la mise en place des services offerts à la population.

Aussi, le principe d'accessibilité universelle doit être mis en place à tous les niveaux. Bien sûr, l'accessibilité physique est importante, mais elle ne suffit pas. Une personne en fauteuil roulant qui se présente dans un centre de sport appréciera la présence d'une rampe d'accès et d'un bouton-poussoir, par exemple. Mais si elle n'est pas bien accueillie, elle n'aura pas le goût d'y retourner. Les attitudes et les comportements des personnes qui sont en relation avec les personnes handicapées sont tout aussi importants. Il faut donc travailler à réduire les obstacles rencontrés, et ce, sur différents plans et à mettre en place des solutions qui répondent aux besoins du plus grand nombre. Le concept d'accessibilité universelle répond non seulement aux besoins des personnes qui ont des incapacités, mais il répond également aux besoins des enfants, des familles, des personnes âgées, etc. Il s'agit d'un concept très large dont plusieurs types de clientèle peut bénéficier.

Le thème de la Semaine cette année est « Contribuer à 100 % » de ses capacités. Quels sont les obstacles qui persistent et qui empêchent les personnes handicapées de développer leur plein potentiel?

Un obstacle très important est lié aux préjugés qui sous-entendent que les personnes qui ont des incapacités ne peuvent pas contribuer à leur plein potentiel, alors que c'est pourtant possible de le faire de toutes sortes de façons. Le problème ne se situe pas au niveau des caractéristiques individuelles de la personne, mais concerne davantage l'environnement que la société met à sa disposition. Par la formation et la sensibilisation, il est possible d'agir directement sur les préjugés et d'atténuer les obstacles rencontrés par les personnes handicapées. En ce qui concerne l'activité physique, on le voit par exemple dans les écoles. Le personnel enseignant n'a pas toujours reçu de formation spécifique sur la façon d'interagir avec des personnes qui ont des incapacités. L'enseignement qui est donné dans les universités n'est pas le même partout.

De plus, l'accessibilité physique demeure l'un des enjeux les plus importants, parce que c'est probablement l'aspect sur lequel il est le plus difficile d'agir. Les mesures qui peuvent être mises en place sont souvent coûteuses et elles nécessitent du temps et des ressources.

Enfin, l'accessibilité des programmes est un obstacle qui perdure. Les programmes sont organisés de façon à répondre à des situations « standards ». Dans le domaine du sport et du loisir, une des problématiques est liée au fait que l'on considère souvent les activités sportives et de loisir destinées aux personnes handicapées comme étant du répit ou des activités thérapeutiques. Les camps de jour constituent pourtant une forme de répit pour tous les parents. Et l'équitation a des effets thérapeutiques pour toutes les personnes, qu'elles aient une incapacité ou non. Les bienfaits liés à la pratique de ces activités et les fonctions qu'elles remplissent sont les mêmes pour tout le monde. Et le loisir reste un droit pour tous. Cette façon de les catégoriser a un impact sur la perception du loisir pour les personnes

handicapées et ultimement, sur son financement. Il devient difficile de savoir de quelle instance (santé, loisir, éducation) doit provenir le financement. Cette situation demeure un obstacle dans l'accès au loisir.

Pour une organisation qui désire devenir plus inclusive, mais qui ne sait pas trop comment s'y prendre, quelles actions peuvent être mises en place? Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets?

Dans un premier temps, il faut bien comprendre les besoins des personnes que l'on cherche à joindre et identifier les obstacles qu'elles risquent de rencontrer en utilisant les services. Bien documenter les problématiques vécues afin de bien cibler les besoins demeure la base si l'on veut trouver les solutions qui répondront adéquatement à ceux-ci. L'identification des obstacles doit nécessairement passer par la consultation des personnes qui ont des incapacités. Dans les domaines du sport, du loisir et de la culture, il s'agit de consulter les personnes qui fréquentent les services. Elles sont les mieux placées pour nommer leurs besoins, identifier les obstacles rencontrés et proposer des pistes de solution. De plus, il est possible d'interpeller les organismes spécialisés qui travaillent déjà avec la clientèle concernée, afin de les sonder et d'avoir leur son de cloche.

Un autre élément très important est de consulter les personnes handicapées non seulement en amont de la démarche, mais également en cours de route. Il est essentiel de savoir si les mesures mises en place répondent bien aux besoins identifiés et de se réajuster au besoin. L'ouverture à la critique est nécessaire parce que malgré tous les efforts qui seront faits, certains obstacles persisteront. Il faut être conscient de cette réalité, continuer à aller de l'avant et ne pas se décourager. Les besoins et les pratiques de loisir évoluent, alors il faut être capable de réajuster le tir lorsque nécessaire.

Pouvez-vous nous partager une initiative inspirante dont vous avez été témoin et qui a facilité l'accès à la pratique d'un sport ou d'un loisir à des personnes handicapées?

Il y a beaucoup d'initiatives très inspirantes. Par exemple, dans la région de Montréal, l'organisme O'sijja a été mis sur pied il y a quelques années. Celui-ci a développé, avec la collaboration d'un fabricant québécois, une planche à pagaie adaptée pour les personnes handicapées. La mission de l'organisme est de permettre aux personnes qui ont des incapacités physiques ou intellectuelles de s'initier à ce sport de manière universelle.

Aussi, dans le domaine de la culture, on voit une effervescence s'installer. Par exemple, le Théâtre du Rideau Vert a instauré une communauté de pratiques sur l'accessibilité des lieux de diffusion. La réponse des partenaires à cette initiative a été très positive, et même au-delà des attentes. Il s'agit d'un lieu privilégié pour échanger, partager des pratiques gagnantes et réaliser des projets communs.

Ces exemples concrets démontrent une volonté de changement et un intérêt à développer des solutions innovantes au bénéfice des personnes handicapées.

La question de la reconnaissance des athlètes handicapés a refait surface récemment, avec la tenue des derniers Jeux paralympiques et le débat sur les primes que les athlètes reçoivent. Que pensez-vous de la situation actuelle? Est-il difficile pour une ou un athlète handicapé d'obtenir une reconnaissance et de « vivre » de son sport?

La reconnaissance des athlètes et leur financement sont au cœur de ce débat. La plupart des athlètes d'élite ne gagnent pas leur vie en pratiquant leur sport, c'est encore plus vrai pour les athlètes qui ont des incapacités. Il y a bien sûr un écart entre les bourses accordées aux athlètes olympiques et celles accordées aux athlètes paralympiques. Sans un soutien financier, ces derniers n'ont assurément pas les ressources pour pratiquer leur sport adéquatement. Une meilleure reconnaissance des athlètes paralympiques entrainerait fort probablement une amélioration du financement.



Photo prise lors du Défi sportif AlterGo 2022.

De plus, l'accompagnement des athlètes qui ont des incapacités repose souvent sur les épaules des parents, de proches ou de bénévoles. En plus des sacrifices qu'exige la pratique d'un sport d'élite pour l'athlète lui-même, une autre personne doit également faire des sacrifices pour permettre l'accomplissement du rêve. Ça devient donc très difficile de se rendre jusqu'au bout. D'autant plus que les fédérations sportives n'ont souvent pas les ressources pour soutenir les athlètes. Il s'agit d'un réel défi.

AlterGo : vitrine de l'accessibilité universelle

Comment le Défi sportif AlterGo, dont votre organisation est l'instigateur, permet-il aux personnes handicapées de contribuer à 100 % de leurs capacités?

Le but d'AlterGo est d'offrir des opportunités, tant aux jeunes qu'aux athlètes d'élite. Comme on le sait, la pratique d'un sport d'élite demande beaucoup de sacrifices, alors l'objectif est de permettre aux athlètes de compétitionner dans leur pays, près de leur famille et de leurs proches, et ainsi favoriser le développement sportif. Pour les plus jeunes, le but est de leur permettre de s'initier à la pratique d'un sport par la participation à une première compétition.

La création de communautés qui vont soutenir les athlètes est également au cœur de la mission de l'organisme. La participation au Défi sportif AlterGo ne serait pas possible sans l'engagement de l'athlète lui-même, mais également de toute une communauté : la famille, les intervenants, l'école, les enseignants, les entraîneurs, etc. Un des objectifs d'AlterGo est de leur donner les moyens et les ressources de générer cet engagement et d'offrir des opportunités.

De plus, le Défi sportif AlterGo est en quelque sorte la vitrine de l'accessibilité universelle. Il permet de sensibiliser les acteurs de la société civile, qui ont un pouvoir décisionnel et des ressources à investir, à l'existence du sport pour personnes handicapées. Il faut leur démontrer l'importance de considérer cette réalité dans leurs décisions et le choix des projets pour lesquels ils décident de s'engager. Il s'agit d'une occasion de changer l'image des personnes handicapées. Et il est là le pouvoir du sport et du loisir et du Défi sportif AlterGo : démontrer tout le potentiel des personnes handicapées, offrir des opportunités et mobiliser les partenaires.



Midi-causerie

Rosalie Taillefer-Simard, porte-parole
Camille Chai, animatrice

Vendredi 3 juin à 12 h



Semaine
québécoise
des personnes
handicapées

